

**6<sup>eme</sup> CHAMPIONNAT NATIONAL DES CLUBS de Nage Avec Palmes Piscine**  
**15 et 16 décembre 2018**  
Centre Aqualudique de la Loue-03410 Saint Victor (03 Allier)

**Règlement spécifique de la compétition**

**1°/ Préambule**

Le règlement sportif de nage avec palmes national rédigé par la CNNAP et approuvé par le Comité Directeur de la FFESSM s'applique à cette compétition.

Les documents complémentaires applicables sont :

-l'Annexe Annuelle n°01 « Compétitions Nationales » et l'Annexe Annuelle n°02 « Championnat National des Clubs » ci-jointes

**2°/ Engagements**

Seuls les nageurs dont les clubs **seront à jour de règlement des assurances fédérales** (pour ceux qui sont assurés par le cabinet proposé par la F.F.E.S.S.M.) seront autorisés à nager. Le choix de l'assureur est libre à condition que l'assurance couvre tous les risques relatifs à la participation aux entraînements et à la compétition : le contrat d'assurance sera fourni à l'organisateur à titre de justificatif.

**Tous les nageurs**, y compris ceux qui ne participent pas aux épreuves individuelles mais uniquement aux relais, doivent être engagés.

Les engagements seront enregistrés sur IntraNap par les clubs. Vous y accédez avec votre identifiant et votre mot de passe habituels. Si vous avez des questions ou si vous rencontrez des problèmes, n'hésitez pas à contacter le concepteur du programme à ces adresses :

[intranap@nageavecpalmes-ffessm.com](mailto:intranap@nageavecpalmes-ffessm.com); et [informatique@nageavecpalmes-ffessm.com](mailto:informatique@nageavecpalmes-ffessm.com)

***Date limite des engagements sur IntraNap : Samedi 8 décembre 2018 à 20 heures***

A la clôture des engagements, un mail automatique vous sera adressé pour la vérification de vos différents engagements. En cas d'erreurs d'orthographe des noms, d'incohérence entre recapitulatif winpalme/intranap vous communiquerez les corrections par mail à

[secretaire\\_technique@nageavecpalmes-ffessm.com](mailto:secretaire_technique@nageavecpalmes-ffessm.com) qui fera apporter les modifications et ce, ***avant le mardi 11 décembre 2018 à 20h00.***

***Aucune autre correction ou ajout ne sera acceptée après la date de clôture des engagements.***

### 3 / Droits d'engagements

Voir Annexe Annuelle N° 01 « Compétitions Nationales » ci-jointe

### 4°/ Protocole, récompenses et classement

Voir Annexe Annuelle N°02 « Championnat National des Clubs » ci-jointe

Aucun protocole papier ne sera distribué lors de la compétition. Ils seront disponibles sur [www.nageavecpalmes-ffessm.com](http://www.nageavecpalmes-ffessm.com)

### 5°/ Technique

Bassin intérieur de 50m 8 couloirs, plots de chaque côté, chronométrage électronique Stramatel,

Bassin de récupération intérieur uniquement dédié à la récupération et à l'échauffement des nageurs.

Contrainte technique : les pompes de circulation du bassin de 50m ne pourront pas être stoppées durant la compétition.

### 6°/ Programme piscine

#### Vendredi 14 décembre 2018

A partir de 19h00 18h00/19h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Installation et préparation du bassin et abords</li> <li>➤ Accueil des clubs</li> <li>➤ -Vérification des documents administratifs : (licence-assurance, certificat médical attestation de compréhension de réponse négative au QS-SPORT, carte d'identité fédérale <b>avec photo</b>, autorisation parentale)</li> <li>-Vérification du matériel (monopalmes, bi-palmes, tubas, bouteilles, détendeurs) <u>Pour les clubs retardataires une permanence de 30mn sera assurée le samedi matin 15 décembre de 7h45-8h15 dans le hall d'accueil de la piscine</u></li> </ul>
18h30/19h00 19h00/19h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réunion technique du collège des juges à la piscine salle de réunion du 1<sup>er</sup> étage</li> <li>➤ Réunion technique des chefs d'équipes à la piscine salle de réunion du 1<sup>er</sup> étage</li> </ul>
Echauffement	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pour l'instant aucun créneau d'échauffement est prévu pour les clubs le vendredi soir</li> </ul>

### Horaires de Gonflage des bouteilles

Vendredi 14 décembre 2018 dépôt des bouteilles vides 18h00/19h30 gonflage 18h30/19h30

Samedi 15 et Dimanche 16 décembre 2018 de 7h45 à 10h00

**Aucune bouteille ne sera gonflée sans le visa du juge technique**

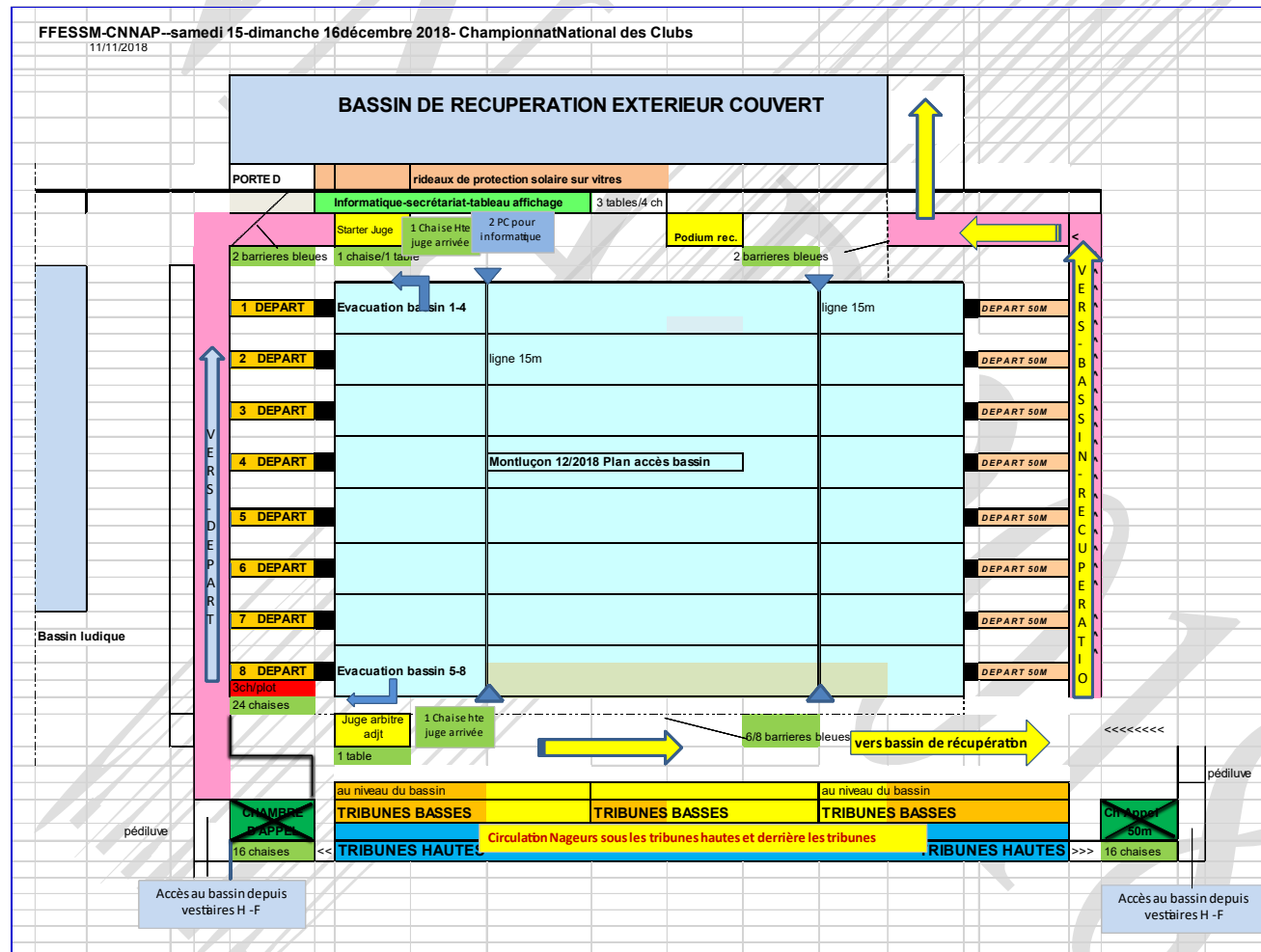
**Il est à noter que dans un souci de gain de temps pour les contrôles administratifs, les clubs ont la possibilité de les adresser par email dès réception du règlement spécifique à : [secetaire\\_technique@nageavecplmes-ffessm.com](mailto:secetaire_technique@nageavecplmes-ffessm.com) jusqu'au :**

**Mardi 11 décembre 2018 - 20h00**

La **cérémonie d'ouverture** est prévue le **samedi 15 décembre 2018 à 9h15,**

Championnat National des Clubs	Horaires/dates	Samedi 15 décembre		Dimanche 16 décembre	
	<b>7h30</b>	<b>Ouverture portes piscine</b>		<b>Ouverture portes piscine</b>	<b>7h30</b>
	<b>7h45/9h00</b>	Echauffement		Echauffement	<b>7h45/9h00</b>
<b>Cérémonie Ouverture</b>	<b>9h15</b>	<b>Session 1</b>		<b>Session 3</b>	<i>essai chrono/mep juges</i>
<b>Honneur médaillés internationaux.</b>	<b>10h00 1<sup>er</sup> départ</b>	50m AP H		50m AP F	<b>9h10 1<sup>er</sup> départ</b>
		400mSF F		400m SF H	
		400mIS H		400m IS F	
	Fin estimée 11h30/12h30	200m Bi F		200m Bi H	Fin estimée 11h30/12h00
	<b>13h00</b>	<b>Fermeture portes Piscine</b>		<b>Fermeture portes Piscine</b>	<b>12h00</b>
	<b>14h30</b>	<b>Ouverture portes Piscine</b>		<b>Ouverture portes Piscine</b>	<b>13h30</b>
	<b>14h45/16h00</b>	Echauffement		Echauffement	<b>13h30/14h45</b>
	<i>essai chrono/mep juges</i>	<b>Session 2</b>		<b>Session 4</b>	<i>essai chrono/mep juges</i>
	<b>16h05 1<sup>er</sup> départ</b>	100m SF H		100m SF F	<b>14h50 1<sup>er</sup> départ</b>
		800m SF F		800m SF H	
		4x200m H		4x200m F	
	Fin estimée 18h00/19h00	6x100m F		6x100m H	Fin estimée 17h00/17h30
				<b>Récompenses CNC</b>	<b>Vers 17h30/18h00</b>

**7°/ Plan de circulation abords du bassin.**





**FFESSM**

**NAGE AVEC PALMES**

**FÉDÉRATION FRANÇAISE  
D'ÉTUDES ET DE SPORTS  
SOUS-MARINS**

**FRENCH UNDERWATER FEDERATION**

Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques.

## 8°/Informations diverses

- \*-Durant la compétition, une attention particulière sera demandée aux clubs dans la gestion de leur déchet.
- \*-Le port du bonnet de bain est obligatoire
- \*-Des bouteilles d'eau seront mise à disposition des clubs et des officiels pendant la compétition. *(à retirer lors de l'échauffement)*
- \*-Pendant l'heure du déjeuner, les clubs auront la possibilité de laisser leur matériel à la piscine
- \*-Chaque soir, les gradins, casiers/vestiaires devront être libérés.
- \*-les chaussures sont strictement interdites sur l'ensemble des bassins du complexe aquatique.
- \*-Pour la cérémonie d'ouverture, nous demanderons aux nageurs de se présenter en tenue de club.  
Le défilé se déroulera comme d'habitude par comité, avec regroupement à la chambre d'appel derrière les tribunes basses.
- \*- Echauffement / récupération dans le bassin de 25m couvert.



**FFESSM**

**NAGE AVEC PALMES**

**FÉDÉRATION FRANÇAISE  
D'ÉTUDES ET DE SPORTS  
SOUS-MARINS**

**FRENCH UNDERWATER FEDERATION**

Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques.

ANNEXE ANNUELLE N°01 *Septembre 2018-*

## Compétitions Nationales

### 1. Préambule :

Ce règlement concerne les compétitions organisées par la commission nationale de nage avec palmes.

### 2. Modalités de participation :

La participation à une compétition nationale est déterminée par la participation aux compétitions locales de sa région d'appartenance, comme précisé dans le règlement. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les conditions de participations à chaque compétition.

<b>Obligation de participer aux championnats régionaux piscine pour.....</b>	Critérium Trophée Damien Hebert Critérium Nationale N2 Championnats de France Elite/N1
<b>Obligation de participer aux championnats régionaux Eau Libre ou Compétition qualificative pour.....</b>	Championnat de France Elite/N1 EL Championnat de France Masters EL
<b>Obligation de participer à une compétition régionale ou départementale pour.....</b>	Championnats Régionaux Championnat National des Clubs Critérium de Zone : Inter Comités
<b>Obligation de participer aux championnats régionaux piscine et/ou une compétition qualificative/Régions pour.....</b>	Championnats de France Masters P
<b>Obligation de participer à un Meeting National pour.....</b>	Championnats de France Elite/N1

- Pour les contrôles administratifs (licence, nom, prénom, date de naissance, assurance, certificat médical, attestation de compréhension de réponse négative au QS-SPORT, cif, autorisation parentale), les CRNAP sont responsables dès les premières compétitions d'Eau Libre ou Piscine de

contrôler la conformité de ces documents. Ensuite, ces informations seront retranscrites définitivement sur IntraNap. La CNNAP se réserve le droit périodiquement de réaliser des vérifications de conformité.

### 3. Modalités d'engagements :

Les engagements seront enregistrés sur IntraNap par les clubs. Vous y accédez avec votre identifiant et votre mot de passe habituels. Si vous avez des questions ou si vous rencontrez des problèmes, n'hésitez pas à nous contacter à cette adresse : [intranap@nageavecpalmes-ffessm.com](mailto:intranap@nageavecpalmes-ffessm.com)

- **Tous les nageurs**, y compris ceux qui ne participent pas aux épreuves individuelles mais uniquement aux relais, doivent être engagés.
- Chaque club est libre d'engager plusieurs relais ou équipes, y compris de même catégorie.
- La date limite des engagements est visible pour chaque compétition sur IntraNap.

A la clôture des engagements, un mail automatique vous sera adressé pour la vérification de vos différents engagements. En cas d'erreurs, vous communiquerez les corrections par mail à [secrtaire technique@nageavecpalmes-ffessm.com](mailto:secrtaire_technique@nageavecpalmes-ffessm.com) dans les 24h, qui fera apporter les modifications. Aucune autre correction ou ajout ne sera acceptée après la date de clôture des engagements.



**FFESSM**

**NAGE AVEC PALMES**

**FÉDÉRATION FRANÇAISE  
D'ÉTUDES ET DE SPORTS  
SOUS-MARINS**

**FRENCH UNDERWATER FEDERATION**

Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques.

<b>Engagements Compétition Piscine</b>	<b>Individuel (pour la compétition)</b>	<b>Individuel Hors délais (par épreuve)</b>	<b>Relais (par relais)</b>	<b>Relais Hors délais (par relais)</b>	<b>Equipe (par équipe même incomplète)</b>	<b>Equipe Hors délais (par équipe même incomplète)</b>
<b>Critérium de Zones : Inter-Régions</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	/	/
<b>Critériums Nationaux : Trophée D.Hébert</b>	0,00 €	15,00 €	0,00 €	30,00 €	/	/
<b>Critériums Nationaux : Nationale N2</b>	5,00 €	15,00 €	10,00 €	30,00 €	/	/
<b>Meetings Nationaux (<i>montant par nageur</i>)</b>	5,00 €	15,00 €	0,00 €	30,00 €	/	/
<b>Championnat de France Elite : Nationale N1</b>	5,00 €	15,00 €	10,00 €	30,00 €	/	/
<b>Championnat National des Clubs</b>	/	/	/	/	60,00 €	180,00 €
<b>Championnat de France : Maitres</b>	8,00 €	15,00 €	10,00 €	30,00 €	/	/



Engagements Compétitions Eau-Libre	<u>Individuel</u> (pour la compétition)	<u>Individuel</u> Hors délais (par épreuve)	<u>Relais</u> (par relais)	<u>Relais</u> Hors délais (par relais)	<u>Equipe</u> (par équipe même incomplète)	<u>Equipe</u> Hors délais (par équipe même incomplète)
<b>Championnat de France Elite : Nationale N1</b>	5,00 €	15,00 €	10,00 €	30,00 €	/	/
<b>Championnat de France : Maitres</b>	8,00 €	15,00 €	10,00 €	30,00 €	/	/

Le montant global de chaque compétition correspondant aux engagements établis par un club sera dû, **par chèque, uniquement**, à l'ordre de la **F.F.E.S.S.M / C.N.N.A.P.**, avant le début de la compétition, y compris les forfaits pour quelque motif que ce soit ainsi que pour les engagements hors délais

ANNEXE ANNUELLE N° 02 *Septembre 2018*

## **Championnat National des Clubs**

*15 et 16 décembre 2018, Montluçon (03)*

*Bassin de 50m 8 couloirs*

### **1 Catégories concernées**

Toutes catégories confondues.

### **2 Modalités de qualification**

Le nombre d'équipes par club n'est pas limité. Chaque nageur est identifié dans une seule équipe lors de l'inscription.

Chaque équipe se compose de 6 nageurs et/ou de 6 nageuses quelle que soit leur catégorie avec un minimum de 4 nageurs. Une course nagée par nageur + relais, un nageur par équipe et par course.

- Si l'équipe n'est pas complète, un nageur ne pourra pas nager une deuxième course. Le club marquera zéro point par course non nagée.
- Si un club vient avec 4 ou 5 nageurs et subit une disqualification, il restera dans le classement et sera classé au nombre de points réalisés.
- Lors du contrôle administratif de la compétition, les documents de toute l'équipe devront être présentés en même temps. En cas d'incident ou d'accident ou pour toute autre raison médicale constatée interdisant à un athlète de prendre le départ, le club sera autorisé à pourvoir à son remplacement par un autre athlète. L'inscription du remplaçant doit être annoncée par écrit au secrétariat avant le début de la première session.
- Comme toutes les compétitions nationales, chaque nageur a obligation d'avoir participé à une compétition régionale ou départementale. Pour cette compétition, il doit avoir participé à une compétition en France, lors de l'année civile 2018 et avant la date de clôture des engagements.

### **3 Matériel**

Matériel conforme au règlement sportif de la CN NAP.

Les combinaisons autorisées, sont les combinaisons homologuées par la CMAS, ainsi que toutes les combinaisons textiles ne recouvrant ni la tête et/ou tous les bras.

#### 4 Programme

La compétition se déroulera sur 2 journées. Le programme est le suivant :

Session 1 (J1 matin)	Session 2 (J1 après-midi)	Session 3 (J2 matin)	Session 4 (J2 après-midi)
50map H	100msf H	50map F	100msf F
400msf F	800msf F	400msf H	800msf H
400mis H	4x200m H	400mis F	4x200m F
200mbi F	6x100m F	200mbi H	6x100m H

Chaque relais 6x100m sera composé d'un nageur devant respecter le règlement du 100 Bi-palmes.

#### 5 Dérogation

Aucune dérogation

#### 6 Protocole, récompenses et classement

- Chaque nageur marquera le nombre de points (référence : table points CMAS ci-dessous) correspondant à sa place au classement et ceci par distance.
- Il en sera de même pour les relais, mais les points seront doublés.
- Après chaque session le classement partiel des équipes sera affiché. Le classement final sera publié à l'issue de la dernière course de la dernière session.

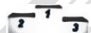
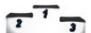

Classement à la place avec les points CMAS

1er	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
50pts	46	42	39	36	33	30	27	24	22	20	18	16	14	12	10	8	7	6	5	4	3	2	1

Un classement sera établi par course et par sexe, sans donner lieu à des podiums individuels.

Le classement général club se fera par addition des points obtenus par l'ensemble des nageurs ou nageuses de l'équipe et des relais.

Le club vainqueur du Championnat National est le club classé 1<sup>er</sup> du classement général. La coupe sera remise en jeu chaque année.

Classement par équipe	Classement général
 équipe Femmes	 équipe club (équipe
 équipe Hommes	femmes + équipe hommes)